

Saint-Mihiel et RATP : faire taire Riposte Laïque à tout prix

Il vient de se produire, en quelques semaines, deux événements mis en avant par notre journal. [Caroline Alamachère](#) nous a appris qu'à Saint-Mihiel, dans une école catholique, on enseignait, au nom des programmes scolaires, une sourate du Coran à des enfants de 9 ans. Quant à [Guy Sauvage](#), il a appris à la France entière, grâce à sa vidéo, qu'à la RATP, les plus radicaux des musulmans imposaient l'islamisation de leur entreprise, et terrorisaient le personnel féminin.

Dans les deux cas, nous avons eu exactement la même réaction pavlovienne : des menaces juridiques immédiates. Plutôt que de s'interroger sur le fait d'imposer une sourate du Coran à des enfants de 9 ans, dans une période où les chrétiens sont persécutés dans le monde entier, principalement par des musulmans, la bien-pensance a immédiatement qualifié de « racistes » les parents qui ont osé s'interroger sur la pertinence de ce programme et de son application. La directrice s'est présentée en victime à la presse locale, se disant ouvertement menacée. Naturellement, la collabosphère, de *l'Est Républicain* au *Nouvel Observateur* en passant par *FR3 Lorraine*, s'est déchaînée contre les parents, et contre notre site – sans jamais le nommer, pas question de permettre aux lecteurs de s'informer par eux-mêmes. La hiérarchie catholique locale, la bouche en cul de poule, s'est dite horrifiée qu'on puisse contester une telle leçon d'histoire, et a décidé, en accord avec le rectorat, si on en croit les images de *FR3*, de déposer plainte auprès du procureur de la République. Curieuse hiérarchie catholique, capable de soutenir une manifestation de 1 million de personnes contre le mariage homo, au nom du respect de nos valeurs, et de se comporter en islamo-collabo, dans les écoles qu'elle gère, en autorisant le voile islamique

et le mensonge historique grossier.

A la RATP, dans les 24 heures qui ont suivi la publication de la vidéo de Guy Sauvage, Mourad Ghazli, syndicaliste en instance de licenciement, nous sommait de retirer la vidéo, et nous menaçait d'un procès, rien de moins. Les organisations syndicales (à l'exception de la CFDT) nous traitaient de diviseurs, et nous qualifiaient d'extrême droite et de racistes. Nous recevions de menaces juridiques d'une avocate prétendant représenter un machiniste nommé Nasser Adjal.

La ligne est claire : faire taire *Riposte Laïque* par tous les moyens, et empêcher que les véritables questions de société posées dans ces deux dossiers, sur l'islamisation de l'enseignement scolaire, et celle de la RATP, puissent être simplement évoquées, à défaut d'être approfondies. Il est d'ailleurs remarquable de constater que, sur ces deux affaires, aucun journaliste n'ait pris le téléphone pour solliciter notre témoignage, et que seul, sur la RATP, Robert Ménard, de *Boulevard Voltaire*, nous a appelés, dans la semaine qui a suivi, pour demander à Pierre Cassen de proposer un article à son journal. Mais il est vrai que toute la caste a été capable de passer sous silence la première marche contre le fascisme islamiste, organisée par *Résistance républicaine* à Paris, le 10 novembre dernier.

✘ La seule réponse est la calomnie, le lynchage et les menaces. Pourtant, des journalistes dignes de ce nom auraient pu, à travers le dernier épisode de l'école Notre-Dame de Saint-Mihiel, poser les bonnes questions à la société française. **Est-il légitime d'enseigner l'islam et des sourates du Coran, dans nos écoles, à des enfants de 9 ans ?** De véritables professionnels se seraient intéressés au professeur d'histoire [Louis Chagnon](#), qui, dans cette interview, nous rappelle qu'il avait eu le malheur, il y a dix ans, de parler à ses élèves du massacre de plusieurs centaines de juifs de la tribu de Médine par Mahomet, ce qui lui a valu calomnies, menaces,

diffamations et sanctions administratives. Imagine-t-on des catholiques interdire à un professeur d'histoire d'évoquer le massacre de la Saint-Barthélémy ? Or, si on évoque volontiers cet épisode, il est interdit de parler la réalité historique et idéologique de l'islam. **Alors, peut-on, dans nos écoles, procéder à un véritable enseignement de l'islam, ou sommes-nous condamnés à faire subir un endoctrinement mensonger à nos élèves ?**

Cette question, incontournable, est totalement occultée, nos adversaires préfèrent les tribunaux que les débats démocratiques. Le moment choisi pour nous menacer aussi grossièrement n'est pas neutre. Malgré le matraquage médiatique de la collabosphère et de ses maîtres, les Français viennent de confirmer, dans un sondage du *Monde*, qu'à une très grande majorité (tout le monde sauf les bobos), ils ne gobent pas la fable de la religion d'amour, de tolérance et de paix, et ont compris que l'islam était incompatible avec nos valeurs, et représentait une menace pour la démocratie.

C'est dans ce contexte que, dans quelques semaines (nous n'avons pas encore les dates définitives, à cause de procédures juridiques complexes sur lesquelles nous reviendrons), Jacques Philarchein, membre de la rédaction de *Riposte Laïque*, et l'écrivain Renaud Camus, passeront devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, suite à une plainte du Mrap, instruite par l'inévitable procureur de la République Anne de Fontette, pour des propos tenus lors des Assises Internationales sur l'islamisation de nos pays, le 18 décembre 2010. Il est à remarquer que la plainte a été déposée une année après cette réunion, alors qu'aucun journaliste présent, pourtant prêt à se jeter sur le premier dérapage, n'avait remarqué le moindre propos pouvant relever de la justice.

Quelques jours plus tard (si le calendrier est respecté), Pascal Hilout et Pierre Cassen, victimes d'un véritable procès de Moscou de la part de la LDH (n'oublions pas que cette

prétendue association anti-raciste a [soutenu les vrais procès staliniens](#) des années 1937-1938). Rappelons que le 2 février dernier 2012, cette association, qui avait déjà traîné devant les tribunaux l'écrivain Michel Houellebecq, bras dessus bras dessous avec les islamistes, avait osé demander, soutenue par tous les autres vautours de l'anti-racisme, la modique somme de 150.000 euros de dommages et intérêts, et qu'une autre procureur de la République, Aurore Chauvelot, non contente d'avoir instruit une telle plainte, avait osé requérir 3 mois de prison avec sursis contre Pierre, et 2 mois avec sursis contre Pascal. Le tribunal avait alors estimé, le 23 mars 2012, que Pierre et Pascal devaient acquitter la modique somme de 12.200 euros d'amende et de dommages et intérêts, rien que cela, et publier pendant trois mois les arrêtés du procès sur la une de notre site. Ils ont bien entendu fait appel, et passeront donc devant la chambre d'appel, quelques jours après Jacques Philarchein et Renaud Camus.

Nous révélons, ce jour, les intimidations récemment subies par Christine Tasin, dans un contexte ahurissant. Un procureur de la République d'une grande ville de province a lancé une procédure à son encontre, sans la moindre plainte d'aucune association antiraciste, suite à un article qui ne lui a pas plu. Il a fait suivre le dossier là où vit Christine, qui a été entendue par le commissaire de police, lequel a transmis le dossier au procureur local... lequel a opéré un retour à l'envoyeur, donc au procureur initiateur de l'enquête. Nous n'en disons pas davantage, mais s'il s'avérait qu'elle aussi se retrouve devant les tribunaux, sur la seule démarche de ce zélé procureur de la République, bien évidemment nous ferions à cette affaire toute la promotion nécessaire.

Nous n'oublions pas que pendant ce temps là, Pierre Sautarel, considéré par les autorités comme le principal animateur du site *Fdesouche*, est victime d'un véritable harcèlement policier, qu'il est régulièrement convoqué à la Préfecture, alors que ce site fait œuvre d'utilité publique, en montrant

notamment la réalité de ce pays que Laurent Obertone appelle « *La France Orange mécanique* », où justement le remarquable travail des policiers est trop souvent détruit par une justice qui défend plus souvent les voyous que les droits des vraies victimes. Dans ce contexte, l'ahurissant [témoignage exclusif d'un contrôleur de la SNCF](#), recueilli par Lazare Zylberbreitt (qui sera suivi par d'autres révélations) nous vaudra-t-il de nouvelles intimidations judiciaires ?

Nous sommes donc dans une France où, malgré 1 million de personnes dans la rue, Taubira, plutôt que de consulter les Français par référendum, va faire passer en force le mariage homo d'abord, puis la Procréation Médicale Assistée (PMA) ensuite, et pour finir la location des ventres, appelée Gestation Pour Autrui (GPA), si chère au milliardaire mécène de gôche, propriétaire entre autres du *Monde*, Pierre Bergé. Nous sommes dans une France où le bon sens vient de ce député de gauche martiniquais, qui, sur cette question, remet les pendules à l'heure, devant une Taubira abasourdie.

[youtube]y44QIUL_Psc[/youtube]

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=y44QIUL_Psc

Nous sommes dans une France où, pour fayoter avec des prétendus anti-racistes, le président de la République va faire retirer le mot « race » de la constitution. Nous sommes dans une France où Sandrine Mazelier une obscure députée socialiste – qui manifestait contre les Assises de Charenton avec Corbière et Fourest – veut supprimer le mot « maternelle » accolée à l'école, après qu'on se prépare à remplacer Papa et Maman, sur les livrets de famille, par Parent 1 et Parent 2. Et c'est dans cette France que *Riposte Laïque* a rien de moins que six menaces juridiques qui planent au-dessus de nos têtes. Comment mieux résumer cette France dirigée par des dangereux dégénérés que ce slam d'un adhérent de Résistance républicaine, qui a atteint en quelques jours

plus de 300.000 visites ?

[youtube]NpDi27DrCVk[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=NpDi27DrCVk>

Nous tiendrons bien évidemment nos lecteurs au courant de la suite de ces événements, dont l'accumulation n'a rien d'un hasard, dans la France de Hollande et de Taubira. Bien que nous ayons été souvent victimes de menaces juridiques sans suite (la dernière était venue de *La Nouvelle République*, dont la direction nous somrait de retirer un article montrant les curieuses pratiques de deux de leurs journalistes), nous ne prenons nullement à la légère les menaces qui nous viennent de Saint-Mihiel ou de la RATP.

A une époque où l'Union européenne entend encadrer la liberté de la presse, où l'OCI veut réintroduire le délit de blasphème au service de l'islam, où le CSA distribue des blâmes très sélectifs, et où ce gouvernement et ses journalistes collabos gémissent contre une presse internet qui leur taille des croupières et montre l'ampleur de leur servitude, nous ne sommes pas candides, et savons que tout sera bon pour réduire au silence *Riposte Laïque*.

Nos avocats, républicains et patriotes militants, sont naturellement à nos côtés, pour nous donner les meilleurs conseils. Nous savons que quand nous allons appeler nos amis « *Aux sous* », parce que cela venir, obligatoirement, nous pourrons vérifier et amplifier la formidable solidarité, financière et physique, que nous avons appréciée, lors du premier procès de Pascal et Pierre.

Nos lecteurs ont compris que c'est de notre survie, celle d'une parole libre, qu'il s'agit.

AGENDA DE RL

Samedi 2 mars 2013

L'inversion des valeurs, fer de lance du mondialisme

par Jacques Philarchein, membre de la rédaction de Riposte
Laique et responsable départemental de Résistance
républicaine.

Conférence organisée par le Cercle des Patriotes Optimistes.

A 17 heures, Centre Jean Richepin, salle n° 7
21, rue Jean Richepin 63000 Clermont-Ferrand

Samedi 6 avril : Banquet républicain en Corse, avec Christine
Tasin et Pierre Cassen. Pour les détails, menu et inscription,
cliquer [ici](#).

Samedi 20 avril : apéro saucisson-pinard, en Aquitaine, dans
Les Pyrénées Atlantiques.

Rendez-vous à quelques kilomètres d'Orthez à 17 heures pour
une conférence-débat animée par Pierre Cassen et Christine
Tasin, suivie d'un apéro saucisson-pinard.

Le thème de la conférence sera précisé ultérieurement, en
fonction de l'actualité et de l'évolution de la Résistance.

Inscription obligatoire, merci d'envoyer un chèque de 10 euros
(5 euros pour les chômeurs et étudiants) à Résistance
républicaine, 101 Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex
14 , en spécifiant bien courriel et téléphone pour
communication de l'adresse, avant le 31 mars.

COMMANDER LES LIVRES DE RIPOSTE LAÏQUE

D'abord, bien les connaître, ce que permet cette [présentation](#).

Vous pouvez ensuite les commander sur ce lien.

<http://ripostelaique.com/acheter-nos-livre/>

Vous pouvez d'autre part envoyer un chèque à Riposte Laique,
BP 10001, 78570 Chanteloup.

Tarifs promotionnels, jusqu'au 25 décembre :

2 livres : 25 euros

3 livres : 30 euros